



L'agence de notation Fitch maintient la note « AA+ » de la Ville de Paris

L'agence de notation Fitch a annoncé, vendredi, qu'elle maintient la note « AA+ » de la Ville de Paris. Elle confirme ainsi la solidité financière et la qualité de la gestion de la collectivité.

La Ville de Paris conserve sa note « AA+ » auprès de l'agence de notation Fitch, signe de sa solidité financière et de la qualité de sa gestion, et prend acte de l'évolution de la perspective qui l'accompagne, qui passe de « *stable* » à « *négative* ».

L'opinion de Fitch sur cette dernière tient à des facteurs exogènes à la Ville de Paris, comme l'annonce d'une baisse amplifiée des dotations de l'Etat versées aux collectivités territoriales, la poursuite de la montée en charge des dépenses de péréquation et la rigidité des dépenses sociales dont la prise en charge est obligatoire.

L'agence prend note que la Ville ne souhaite pas mobiliser le levier de la fiscalité locale directe et qu'elle devra par conséquent répondre à la situation notamment par des réformes structurelles, visant à maîtriser davantage les dépenses de fonctionnement. Fitch considère enfin que « *la haute qualité de son cadre de gestion financière soutient la capacité de la ville de Paris à mettre en œuvre sa stratégie financière* ». La flexibilité des recettes est soulignée et « *atténue les risques que représentent la réduction des dotations de l'Etat et la rigidité de nombreuses dépenses* ».

La Ville de Paris continue en tout état de cause à bénéficier de la faveur des investisseurs : les conditions d'emprunt offertes à la collectivité n'ont jamais été aussi attractives. Son taux de financement moyen depuis le début de l'année est de 2,18% contre 2,95% en 2013, représentant une économie de frais financiers pour le contribuable parisien de 42 M€ sur la durée de vie des emprunts.